Infos diverses

Futurs travaux du Pont de la Tuilerie

En 2025, le pont de la Tuilerie sera **rénové** dans sa totalité. Inutilisable durant plusieurs mois, vous devrez emprunter la déviation mise en place en passant par la route de Commenailles. Le coût de cette rénovation sera pris en charge en très grande partie par la Communauté de Communes.

Rappel raccordement fibre

Extrait compte rendu séance conseil municipal du 19 septembre 2024 : *"A aujourd'hui, les travaux de raccordement sont gratuits avec la plupart des opérateurs. Le réseau cuivre étant amené à disparaître d'ici 2030, il est rappelé aux habitants non encore reliés de procéder dès que possible à ce raccordement fibre."*

Cimetière

Cet automne, la commune a décidé de mettre à jour le dossier cimetière. Les familles concernées par un affichage sur les concessions sont invitées à **se rendre en mairie afin de faire le point sur la situation** de celles-ci.

Tarif des concessions :

30 ans : 95 euros, 50 ans : 155 euros

Réouverture de la déchetterie de Bletterans

Depuis le 5 novembre dernier et à la suite d'importants **travaux d'agrandissemen**t et **mise aux normes**, le service fonctionne à nouveau avec plus de commodités pour l'utilisateur. Vous trouverez sur le site desnes.fr, dans la rubrique « service, gestion des déchets » tous les horaires d'été et d'hiver actualisés.

Futur lotissement

Dans le cadre de l'**aménagement opérationnel** de la zone 1AUH, rue D.Mignerot, le conseil municipal a choisi de travailler avec le cabinet **ABCD Géomètre expertise** de Montmorot pour mener une mission de maîtrise d'œuvre complète d'ordonnancement, de pilotage et coordination des travaux. Les premières esquisses ont été présentées lors de la dernière réunion. Une **information officielle** sera donnée en cours d'année à l'ensemble de la population.

Agenda & manifestations

DATE	ÉVÈNEMENT
Vendredi 10 janvier	Présentation des vœux du Maire à 18h30, salle des fêtes
Sam. 25, Dim. 26 janvier	Représentations théâtrales à 20 h30 et 14 h, salle des fêtes *(Initiatives Desnoises)*
Sam. 1, Dim. 2, Sam. 8 février	3 représentations théâtrales à 20h30 et 14h Salle des fêtes *(Initiatives Desnoises)*
Dimanche 4 mai	*Puces place du village (Cour de Récré)*
Jeudi 8 mai	*Célébration de la victoire 1945, place du village à 11h30*
Samedi 21 juin (matin)	*Kermesse des écoles à Desnes (Cour de Récré)*

Bulletin d'information de la commune de Desnes. **Directeur de publication** : Fabrice Grimaut.
Équipe de rédaction : A. Malfroy, C. Rossignol. **Création graphique** : Laura Touvrey • lt-studio.fr

Edition n°6

L'info DESNES

SEPTEMBRE / DÉCEMBRE 2024

MAIRIE 03 84 85 02 07 mairie@desnes.fr Mardi : 10h-19h Jeudi : 14h-19h

La commune vous informe

Les mots du Maire

Chers desnoises et desnois,

2024 vient de se terminer, et à ce titre je vous présente au nom du conseil municipal tous mes vœux de **santé**, de **réussite** et de **bonheur** pour cette nouvelle année qui débute.

Afin d'évoquer avec vous le bilan des douze derniers mois, les projets en cours ainsi que répondre à vos questions, je vous invite tous à la **cérémonie des vœux** qui se tiendra à la salle des fêtes de notre village ***le vendredi 10 janvier 2025 à partir de 18h 30.***

Bonne année.

Fabrice Grimaut

Un conseiller numérique pour vous aider !

Vous avez des difficultés pour réaliser vos **démarches en ligne**, **utiliser un ordinateur** et les **réseaux sociaux**, alors n'hésitez pas à contacter un conseiller numérique situé à Bletterans ou à Sellières dans l'espace France Service.

Grâce à des **suivis individuels** ou des **ateliers collectifs**, vous pourrez devenir plus autonome dans l'usage du numérique au quotidien.

CONTACT
Maïté Jacquinot – Conseillère numérique - 07 88 91 59 27 - m.jacquinot@bressehauteseille.fr

Randonnée solidaire en faveur d'Oncodoubs

Très bien organisée par Initiatives Desnoises, la seconde édition fut encore un **succès**. Malgré un temps très incertain, **160 participants** avaient le choix entre 2 parcours : 7 et 12 kms.

Grâce aux **sponsors**, aux **dons** et aux inscriptions, près de **1 000 euros** ont été versés à l'association Oncodoubs qui finance les soins de supports (non remboursés par la sécurité sociale) prodigués aux patients pendant les chimiothérapies dans les centres hospitaliers de notre département du Jura.

TOURISME

Jurabsolu : le site de l'office de tourisme Bresse et Vignobles

Quotidiennement mis à jour, le site internet de notre **office de tourisme** reste très utile et vous renseigne sur les **manifestations en cours** et à venir, il vous donne une multitude de **renseignements sur notre territoire**.

Redécouvrez le en tapant jurabsolu.fr ou bien accessible depuis desnes.fr

JURABSOLU
Tourisme Commerce Artisanat

Tous, « Sentinelle de la nature » !

Connaissez vous l'application "Suricate" ?
Je constate un **problème** sur mon parcours de promenade ou de sport : balisage défaillant, atteinte à l'environnement, conflit d'usage ou incident, danger, alors **je le signale sur l'application** qui géolocalise le lieu.

En téléchargeant gratuitement **SURICATE** sur votre téléphone portable vous devenez proactif dans la **protection de notre environnement**.

SURICATE
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE

Chute d'arbres sur lignes électriques et voies de circulation

En raison de la recrudescence des aléas climatiques et de la fragilisation de nos arbres, les propriétaires concernés par la proximité d'une route ou la présence d'une ligne électrique doivent impérativement **surveiller leurs haies ou arbres en les élaguant**.

Votre **responsabilité serait engagée** si l'un d'eux était à l'origine d'un endommagement de la ligne électrique, ou d'un accident de circulation.

INFOS UTILES

Vous avez contacté les urgences (112) ?

Ils vous rappellent depuis le 1er octobre avec un numéro unique : **0 800 112 112** afin de vérifier ou compléter leurs informations. Ce n'est pas un spam.

> Plus de détails sur le site desnes.fr dans actualités.

- SAMU : 15
- Police - Gendarmerie : 17
- Pompier : 18
- Urgence : 112

(permet d'accéder aux 3 services précédents)

- Alerte Attentat – Enlèvement : 197

Sécurité Incendie : maintenance des moyens d'intervention

La commune a pour obligation de maintenir en condition opérationnelle les moyens de lutte contre les incendies.

Il lui revient de **contrôler** et d'**entretenir** l'approvisionnement en eau en vérifiant la pression et le débit des points d'eau, leur **maintenance**, leur **accessibilité**, ainsi que leur **nettoyage**.

La municipalité doit alors s'assurer que les équipes de sapeurs-pompiers **disposent constamment d'un approvisionnement en eau de 120 mètres cubes**, calculé sur une durée moyenne d'intervention de deux heures, avec un débit sous pression de 60 mètres cubes par heure, ce qui correspond à la pression standard utilisée par les véhicules de lutte contre l'incendie.

Afin de respecter ces normes, nous serons dans l'obligation d'**investir en ajoutant des bornes et en créant des poches d'eau**.

Le chiffrage en cours est estimé à environ 120 000 euros hors subventions.
Par ailleurs chaque commune paie une contribution au SDIS départemental afin d'assurer son fonctionnement, pour Desnes nous versons 19 000 euros.

SOUVENIR

Commémoration du 11 novembre

Le 28 février 2012, le Parlement a fait du **11 novembre** une **journée d'hommage à tous les Morts pour la France**.

Sans abandonner l'héritage historique de la Première Guerre mondiale, cette loi confère à cette célébration une portée encore plus grande en nous donnant à tous, l'occasion de **rendre hommage aux militaires morts en service**, aussi bien dans des guerres, des conflits armés ou des opérations de maintien de la paix.

Pour que ne sombrent pas dans l'oubli ces sacrifices de générations successives, nous réunir à cette occasion permet de rendre hommage aux morts pour la France et de transmettre les valeurs qu'ils ont défendues.

Les dernières semaines de l'année bien animées dans notre village

- Repas des aînés
- Tartiflette de la cour de récré
- Soirée beaujolais
- Marché de Noël dans la salle des fêtes
- Décoration de la place de la mairie…